



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/Sub.2/1996/33
7 juin 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection des minorités
Quarante-huitième session
Point 8 de l'ordre du jour

REALISATION DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Note verbale datée du 21 mai 1996, adressée au Centre pour
les droits de l'homme par la Mission permanente de l'Iraq
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

La Mission permanente de la République d'Iraq auprès de l'Office des Nations Unies à Genève présente ses compliments au Centre pour les droits de l'homme et a l'honneur de lui adresser ci-joint une étude intitulée "Effets du blocus sur le secteur de l'éducation en Iraq".

La Mission permanente prie le Centre pour les droits de l'homme de bien vouloir faire distribuer cette étude comme document officiel de la quarante-huitième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, au titre du point 8 de l'ordre du jour, intitulé "Réalisation des droits économiques, sociaux et culturels".

EFFETS DU BLOCUS SUR LE SECTEUR DE L'EDUCATION EN IRAQ

Le Gouvernement iraquien s'est toujours intéressé de près au secteur de l'éducation en Iraq parce que l'éducation fait partie des droits de l'homme fondamentaux, qu'il existe une obligation d'éduquer dans la tradition arabe et islamique et que l'éducation est parmi les droits consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce secteur a connu une croissance remarquable dans divers domaines, mais en raison du blocus injuste imposé à notre pays, les établissements d'enseignement ont considérablement souffert, directement ou indirectement, du point de vue de la qualité et de l'efficacité, notamment dans les domaines ci-après.

1. Relations culturelles interarabes et internationales

a) Le blocus a affecté les échanges scientifiques entre l'Iraq et le monde dans le domaine des publications et de la recherche en raison du boycottage culturel et de la pénurie de devises, nécessaires pour acheter des ouvrages de référence à l'étranger.

b) La participation de l'Iraq à des réunions arabes, islamiques et internationales a décliné, le pays n'étant pas en mesure financièrement de participer à des manifestations scientifiques et culturelles. Ainsi, l'Iraq n'a pu tirer profit de ces réunions, et la nation arabe, les pays islamiques et la communauté internationale ont quant à eux été privés des contributions que les scientifiques et experts irakiens auraient pu y apporter.

c) La plupart des accords culturels liant l'Iraq à d'autres pays ont été gelés en vue d'isoler l'Iraq culturellement et de l'empêcher de participer à la vie culturelle internationale et aux échanges bilatéraux en la matière. Les intérêts de l'Iraq et ceux des pays en cause ont ainsi été sérieusement compromis.

d) L'arrêt de l'envoi de missions d'étude irakiennes et les difficultés auxquelles doivent faire face les étudiants irakiens à l'étranger ont aussi entravé l'acquisition de données d'expérience technique dans les pays arabes.

e) La participation des experts et scientifiques irakiens aux activités des organes internationaux et régionaux a été faible, et l'Iraq n'a donc pas eu accès aux résultats les plus récents de la recherche scientifique.

f) Du fait de la résolution relative au gel des avoirs irakiens à l'étranger, le pays a cruellement souffert d'un manque de liquidités à l'étranger, et il a ainsi fallu fermer de nombreuses écoles irakiennes dans lesquelles des centaines d'écoliers irakiens et arabes étudiaient.

Durant l'année scolaire 1990-1991, ces écoles étaient au nombre de 16 (primaires, secondaires et préparatoires), et comptaient 7 913 élèves des deux sexes, alors qu'en 1993-1994 il n'y en avait plus que 11, fréquentées par 520 élèves. La nation arabe a ainsi perdu d'importants foyers de culture et d'enseignement où élever et éduquer ses enfants.

Le nombre des étudiants arabes et étrangers parrainés par le Gouvernement iraquien qui était de 520 en 1989-1990, est tombé à 209 en 1993-1994; en outre, des bureaux culturels à l'étranger ont été fermés.

2. Mise en oeuvre des plans de développement du Ministère

a) Le blocus a constitué un obstacle majeur à la mise en oeuvre des plans et projets de développement concernant l'entretien des bâtiments scolaires, l'amélioration de leur fonctionnement et la préservation d'environ 11 000 d'entre eux, dont 8 613 avaient, selon les derniers chiffres, grand besoin d'être entretenus ou remis en état. En raison du blocus, le Ministre n'a pu obtenir les crédits en devises nécessaires. En outre, il faut d'urgence construire des écoles dans certains gouvernorats où les établissements existants sont surpeuplés pour mettre un terme au système d'enseignement à doubles ou triples horaires de classe, mais cela est difficile en raison du prix élevé des matériaux de construction.

b) A cause du blocus, le système d'assainissement s'est dégradé dans un certain nombre de bâtiments scolaires, qui ont été inondés par des effluents provenant des installations sanitaires.

c) Le projet d'informatisation de l'enseignement que le Ministère a lancé en 1982 devait doter 220 écoles secondaires et préparatoires de 500 micro-ordinateurs. En raison du blocus, son exécution a dû être suspendue.

d) Il est difficile de trouver les devises nécessaires pour financer la grande campagne religieuse nationale lancée en 1993-1994 pour développer l'enseignement islamique et enseigner le Coran ainsi que la Sunna du prophète. Les pays dans lesquels se trouvent les avoirs gelés de l'Iraq et le comité responsable du boycottage n'ont pas réagi, en dépit de l'importance de cette campagne visant à enseigner aux nouvelles générations les valeurs de la foi et à leur apprendre à bien se conduire.

3. Satisfaction des besoins de l'enseignement

a) Il est évident que les besoins de l'enseignement ne sont pas satisfaits car il y a une pénurie de technologies pédagogiques, d'auxiliaires didactiques, de matériels de laboratoires, de publications pour les bibliothèques scolaires, de matériel d'éducation physique et de mobilier scolaire. Il est aussi difficile de se procurer de la craie, du papier, des crayons et des stylos et des jouets. Certaines installations produisant pour l'enseignement ont cessé de fonctionner, en particulier les imprimeries où les manuels scolaires sont imprimés et les usines qui produisent les cahiers et le mobilier scolaire (pupitres, chaises et tableaux). Il est nécessaire d'importer 500 modules d'auxiliaires didactiques (matériel de laboratoire). Il est également difficile de se procurer du bois, ce qui a entraîné une pénurie de 650 000 pupitres. Le ministre ne pourra satisfaire les besoins découlant de l'augmentation normale du nombre des élèves au cours des prochaines années.

b) Des marchandises évaluées à 11 millions de dollars qui étaient destinées à améliorer la qualité du papier utilisé pour imprimer des manuels scolaires ont été retenues, et la cargaison a été renvoyée dans les pays d'origine avant qu'elle atteigne le port d'Al-Aqaba.

c) Le Comité des sanctions du Conseil de sécurité a autorisé une société pakistanaise à fournir à l'Iraq des crayons pour les élèves. En fait, il est très difficile pour le Ministère de fournir des cahiers, des crayons et des gommes aux quelque 5 millions d'élèves des divers niveaux d'enseignement. Le Ministère ne peut satisfaire qu'un tiers des besoins essentiels. Cette situation ne peut que nuire à l'efficacité du système d'enseignement. En outre, ces fournitures sont très chères sur le marché local en raison de la pénurie de matières premières.

4. Services rendus aux élèves

a) Le Ministère n'est pas en mesure d'assurer la climatisation et le chauffage des écoles. De plus en plus d'élèves sont malades en raison de la malnutrition et du froid. Les maladies les plus répandues sont la grippe, les rhumatismes, les oreillons, la bronchite, la typhoïde, l'asthme, la rougeole et la diarrhée. L'incidence de ces maladies a entraîné une augmentation de l'absentéisme et des congés maladie, ce qui a affecté les résultats et provoqué une baisse du niveau scolaire.

b) La pénurie de fournitures sanitaires dans les écoles, telles que détergents, désinfectants et articles de premiers secours, ont aggravé les risques d'infections et de maladies.

c) Les difficultés rencontrées pour transporter les enfants de la maison à l'école et vice versa ont entraîné un accroissement du taux d'abandons scolaires. Cet état de choses entrave l'application des conventions internationales telles que la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et la Convention relative aux droits de l'enfant, ainsi que la réalisation des objectifs fixés par l'UNICEF pour la fin de 1995 en ce qui concerne la réduction du taux d'abandons scolaires et la promotion de l'enseignement de base.

5. Fréquentation des jardins d'enfants

L'un des effets négatifs du blocus a été une baisse de la fréquentation des jardins d'enfants pour diverses raisons, y compris le coût élevé du transport, la suspension des programmes de nutrition, la pénurie de jouets, jeux et auxiliaires didactiques, auxquelles sont venus s'ajouter les difficultés économiques et familiales et les problèmes sanitaires. Les statistiques indiquent que durant l'année scolaire 1993/1994, 17 346 enfants des deux sexes ont cessé de fréquenter les jardins d'enfants, soit un pourcentage de 18,26 %, contre 13 738 durant l'année précédente.

6. Taux d'abandons et d'échecs scolaires

Le blocus a entraîné une diminution du nombre des élèves à tous les niveaux et un pourcentage élevé d'échecs et d'abandons scolaires. Durant l'année scolaire 1994/1995, le nombre d'abandons scolaires au niveau de

l'enseignement primaire a été de 86 413 élèves des deux sexes, soit un taux de 3 %, alors qu'au niveau de l'enseignement secondaire il a été de 62 345 élèves des deux sexes, soit un taux de 6,18 %. Quant au nombre des échecs, il est de 427 672, soit un taux de 14,68 %, au niveau primaire, et de 286 998, soit un taux de 28,44 % au niveau secondaire.

7. Problème des membres du corps enseignant quittant leur emploi

Les membres du corps enseignant et autres personnels travaillant dans le secteur de l'enseignement ont durement pâti des effets du blocus et de l'augmentation du coût de la vie, qui les soumettent à une pression psychologique intense. Certains d'entre eux ont été obligés de faire des heures supplémentaires pour satisfaire leurs besoins essentiels et ceux de leurs familles. Parce qu'ils étaient épuisés et surmenés, nombre d'entre eux sont tombés malades (tension artérielle, diabète, fatigue et anxiété). Leur état de santé a affecté leur productivité et nuit au niveau scolaire des élèves. Les statistiques attestent la gravité de cette situation. Le nombre des membres du corps enseignant qui avaient quitté leur travail à la fin de juin 1994 était de 2 908 sur un total de 261 216. De ce fait, chaque jour 1 769 heures de cours ne peuvent être dispensées.

La situation qui résulte de ce blocus inique a entraîné une grave pénurie d'enseignants à tous les niveaux. Les écoles primaires et secondaires souffrent d'une pénurie de 12 512 enseignants des deux sexes dans diverses disciplines, alors que dans l'enseignement professionnel on manque de 1 000 enseignants (année scolaire 1994-1995).
